



CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

Certification accessible par la VAE

Des financements pour votre projet ?

Nos conseillers vous répondent.

Contactez-nous !

Dates

Du 11/10/2021 au 31/05/2022

Public (F/H)

Tout public

Durée

584 H (en centre), 280 H (en entreprise)

Période de formation en entreprise obligatoire.

Le volume horaire renseigné correspond à l'enseignement des matières professionnelles. Prévoir 120 heures supplémentaires pour les matières générales. En 1 an

Modalités de formation possibles

Collectif, Cours du jour, Formation en présentiel

Coût de la formation

12848,00 euros

Les fournitures sont incluses dans le coût total de la formation à l'exception du tissu d'ameublement. Le coût indiqué est celui des matières professionnelles.

Nous contacter pour connaître le tarif des matières générales.

Les objets réalisés pendant la formation sont conservés par les stagiaires.

Lieu de la formation

GRETA CDMA
ESAA-Ecole Boule
9, rue Pierre Bourdan - 75012 PARIS

Contact

GRETA CDMA
Agence administrative et commerciale
21 rue de Sambre et Meuse - 75010 PARIS
<https://www.cdma.greta.fr>

> Contact(s)

Sophie CRUZ
Coordonnatrice
Tél 01 44 08 87 84
Référente handicap : Sabrina TALCONE

Objectifs

La formation vise à l'acquisition des blocs de compétences du CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

- Mobiliser les savoirs théoriques en histoire de l'art
- Connaître les matériaux et techniques traditionnelles de garnissage de sièges
- Maîtriser l'ensemble des étapes de fabrication

Prérequis

Pour bénéficier d'une dispense des matières générales, être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V)

Dans le cas contraire, un parcours incluant les matières générales vous sera proposé.

Contenus

Bloc de compétence n°1: Analyse d'une situation professionnelle

- Collecter des informations
- Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques
- Emettre et recevoir des informations graphiquement et par écrit
- Élaborer une solution esthétique et technique
- S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit
- Établir des métrages et quantités
- Organiser le poste de travail

Bloc de compétence n°2: Réalisation d'ouvrage

- Organiser le poste de travail
- Assurer les protections des produits
- Préparer, tracer les supports et débiter les matières d'œuvres
- Effectuer les opérations de garnissage
- Couper, couvrir et assurer les finitions
- Transcrire, dessiner et exécuter un drapé
- Contrôler le produit.

Pour les personnes non titulaires d'un niveau 3 (anciennement niveau V), possibilité de suivre les blocs de compétences des matières générales:

Bloc de compétence n°3: Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement

Bloc de compétence n°4: Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Bloc de compétence n°6 Langue vivante obligatoire

Compétences de niveau A2 du CECRL
S'exprimer oralement en continu

Interagir en langue étrangère
Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Le parcours de formation, en fonction des pré-requis, du positionnement et du projet professionnel peut porter sur la validation de l'ensemble des blocs de compétences ou de certains d'entre eux.

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et techniques.
Démonstration et mise en œuvre.
Réalisation d'objets.
Suivi individualisé.

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques - Études de cas - Travaux pratiques
Des supports pédagogiques numérisés sont remis à chaque stagiaire.
Fournitures et matériaux de qualité professionnelle fournis.

Modalités d'admission et de recrutement

Admission : après entretien
Transmettre un CV et une lettre de motivation présentant votre projet professionnel.
Vous pouvez joindre des photographies de vos réalisations.
Après étude de votre dossier de candidature, un entretien de recrutement vous sera proposé.

Reconnaissance des acquis

CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

Intervenant(e)(s)

Professionnels du secteur, formés à la pédagogie pour adultes.